

Procès-verbal
Conseil d'École de l'ESPE
de l'académie de Strasbourg

Séance du 16 juin 2017

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 avril 2017
2. Informations du directeur
3. Renouvellement du dossier d'accréditation de l'ESPE (période 2018-2022)
4. Budget rectificatif
5. Demande de subvention de l'amicale Volubilis
6. Subventions à la mobilité 2016-2017 – bilan de la commission ad hoc d'attribution

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus

Collège A :

Philippe NUSS, Odile SCHNEIDER-MIZONY

Collège B :

Annie CAMENISCH, Lyndon HIGGS

Collège C :

Caroline AYLING

Collège D :

Laurent BARRIERE, Françoise LASPEYRES

Collège des personnels BIATSS :

Martial COLLIN

Collège des usagers :

Carine ETAIX, Marius GRIMAUD

Personnalités extérieures :

David CASCARO, Martine CHASSIGNET, Albert HAMM, Marie-Claude MATHIEU, Dominique MEYER-BOLZINGER, Sylvie ROST, Caroline SANCHEZ, Isabelle TRABAND.

Membres avec voix consultative et invités :

Philippe CLERMONT, Alexis GEYER (étudiant invité), Geoffroy STEEGMANN, Éric TISSERAND

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Fabien CASPAR	➤ Procuration à Albert HAMM
Gabrielle de GROER	➤ Procuration à Marie-Claude MATHIEU
François GAUER	➤ Procuration à David CASCARO
Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE	➤ Procuration à Marie-Claude MATHIEU
Laurence HAMM	➤ Procuration à Martial COLLIN
Brice SCHOBEL	➤ Procuration à David CASCARO
Julien SENDRAL	➤ Procuration à Caroline AYLING

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Collège des usagers :

Laura MEISTERMANN, Julien ROCK, Kevin ROTHWILLER

Personnalités extérieures :

David SAGLAMER

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Christine DUFAY

La séance débute à 15h55.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 avril 2017

Le procès-verbal de la séance du 28 avril 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Informations du directeur

- Philippe Clermont évoque les travaux dits de « la seconde tranche » du site de la Meinau, qui seront entrepris dans le cadre du CPER (et qui auront pour conséquence la fermeture du site du Neuhof). L'enveloppe budgétaire de l'opération, d'un montant de 6 millions d'euros, qui a déjà nécessité une révision à la baisse des surfaces envisagées, n'est à ce jour pas suffisante pour aboutir à un projet viable. Une augmentation de l'enveloppe est donc envisagée pour que le projet aboutisse. Ce dernier sera concomitant avec le projet de construction d'un groupe scolaire sur une partie du terrain, financé par

l'Eurométropole, elle-même co-financeur de notre projet de « seconde tranche ». Une première réunion de concertation avec l'Eurométropole est prévue le 19 juin prochain pour évoquer l'avancée conjointe des deux projets.

- Philippe Clermont fait un point sur l'avancée du projet d'Institut Carnot d'éducation pour le Grand-Est : un appel à manifestation d'intérêt a été envoyé aux établissements scolaires de la grande région ainsi qu'aux quatre universités partenaires la semaine dernière. Des retours intéressants commencent à arriver, ce qui permettra de rédiger le projet à l'automne prochain, afin de pouvoir le présenter dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).
- La finale académique « Mon mémoire MEEF en 180 secondes » s'est déroulée mercredi 14 juin dernier. Trois candidats y ont participé : Anouk Laruelle (Master MEEF Encadrement éducatif, parcours CPE), Véra Ross (Master MEEF 2nd degré, enseigner l'allemand) et Mickaël Sahling (Master MEEF 1er degré, parcours polyvalent).

Le jury était constitué de :

- Sophie Béjean, Rectrice de l'académie de Strasbourg, présidente du jury
- Françoise Laspeyres (co-responsable de parcours 2nd degré, enseigner l'allemand)
- Eric Flavier (responsable de la mention MEEF Encadrement éducatif)
- Anne Strasser (déléguée académique à la formation)
- Céline Clément (responsable de la mention MEEF 1er degré)
- Lucy Gonzalez (MGEN, partenaire du concours)
- Marie-Luce Palenne (CASDEN, partenaire du concours).

Mickaël Sahling, vainqueur de cette finale académique, représentera l'ESPE de l'académie de Strasbourg à la finale nationale à Paris le 28 juin 2017.

- Les résultats de l'évaluation HCERES sur les masters MEEF ont été communiqués. L'évaluation est bonne notamment en matière de qualité de la formation, de structuration des maquettes et de relations avec les partenaires. Les points faibles relevés sont l'insuffisance d'appui à la recherche des masters MEEF et la faiblesse de la mobilité de nos étudiants.

Caroline Sanchez exprime sa crainte que ce type d'évaluation ne concerne que l'aspect universitaire de la formation, sans se soucier des choses faites sur le terrain avec les étudiants fonctionnaires-stagiaires, et des difficultés rencontrées par ces derniers.

Philippe Clermont précise que cette évaluation, faite par une agence indépendante de l'université et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, répond à des standards internationaux d'évaluation de l'enseignement supérieur et permet de juger de la qualité des formations dispensées de façon à les améliorer si besoin (les difficultés rencontrées par les fonctionnaires-stagiaires sur le terrain peuvent ainsi être prises en compte dans cette évaluation).

David Cascaro demande comment l'ESPE diffuse les résultats de cette évaluation aux enseignants et aux étudiants.

Philippe Clermont répond que les résultats ont été diffusés à tous les responsables de parcours, ainsi qu'aux membres du COSP, du conseil d'Ecole et du conseil des études et qu'ils sont en outre consultables sur notre site internet.

3. Renouvellement du dossier d'accréditation de l'ESPE (période 2018-2022)

Philippe Clermont présente le dossier dans ses grandes lignes, précisant qu'il prend place dans le cadre plus général du renouvellement de l'accréditation de l'offre de formation de l'université de Strasbourg, en lien avec l'UHA, pour les cinq années à venir (à partir de 2018), même s'il doit suivre un calendrier national spécifique aux masters MEEF.

Ce dossier doit être soumis aux instances de l'Ecole (COSP puis conseil d'Ecole) puis à celles de l'université de Strasbourg et de l'UHA (CFVU, CA), avant d'être transmis à Mme la Rectrice pour avis et envoi final au ministère. Il comporte plusieurs volets : la stratégie de l'ESPE en tant que projet, une présentation générale de notre offre de formation (qui comprend aussi bien nos masters MEEF que les masters issus de la faculté de sciences de l'éducation et la licence complète en sciences de l'éducation), des fiches de présentation par mentions ainsi que le budget de projet et diverses annexes. Les questions relatives aux relations avec les partenaires (Education Nationale, UHA, UFR...) et le processus de démarche qualité (conseils de perfectionnement pour les masters MEEF en particulier) sont abordées dans la présentation de l'offre de formation.

Eric Tisserand synthétise les modifications opérées dans les formations par rapport à la précédente offre : quelques menues modifications dans les maquettes du premier degré (plus d'enseignement didactique en français, en mathématiques et en EPS), des ajustements mineurs dans les maquettes du second degré, une reconfiguration assez importante dans la mention MEEF Encadrement Educatif (du fait de la fusion avec des parcours venus de sciences de l'éducation) et le développement de la licence de sciences de l'éducation.

Dominique Meyer-Bolzinger précise que le CFVU de l'UHA, qui s'est réuni hier, a validé à l'unanimité le présent dossier d'accréditation sous réserve qu'il soit validé par le conseil d'Ecole d'aujourd'hui, et que le CA de l'UHA examinera le dossier le 26 juin prochain.

Odile Schneider-Mizony demande des précisions sur la question des mémoires de recherche dans les masters MEEF, et notamment sur leur évolution souhaitée. Philippe Clermont concède que pour les étudiants et fonctionnaires-stagiaires le travail, en plus de leurs autres obligations, est difficile et que la qualité du mémoire s'en ressent fréquemment. Pour lui, l'idéal serait de commencer l'initiation à la recherche en première année et de voir comment en améliorer les modalités.

Suite à ce débat, le dossier renouvelé d'accréditation de l'ESPE (période 2018-2022) est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Budget rectificatif

Geoffroy Steegmann présente le projet de budget rectificatif, en indiquant que les taux d'exécution pour cette année sont déjà élevés à ce stade de l'année. La proposition de modification du budget concerne d'une part une reventilation de crédits (50 000 € de crédits de paie et 15 000 € de crédits d'investissement à ré-affecter en fonctionnement courant) et d'autre part la comptabilisation de recettes complémentaires à hauteur de près de 50 000 €.

Le budget rectificatif présenté est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

A 16h45, David Cascaro, devant quitter la réunion du conseil d'Ecole pour une autre obligation, propose de confier la présidence de la fin du conseil à Dominique Meyer-Bolzinger, ce à quoi aucun membre du conseil ne s'oppose.

5. Demande de subvention de l'amicale Volubilis

L'amicale des personnels de l'ESPE dénommée « Volubilis » a adressé une demande de subvention d'un montant de 1 000 € au conseil d'Ecole, accompagnée d'un bilan des activités 2016/2017.

La direction de l'ESPE est favorable au soutien financier de l'amicale qui contribue à la vie de l'Ecole, d'autant qu'il n'y a, cette année, aucune demande émanant d'une amicale étudiante (l'activité de l'ADES étant en sommeil depuis la rentrée 2015).

La demande de subvention de l'amicale Volubilis est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Subventions à la mobilité 2016-2017 – bilan de la commission ad hoc d'attribution

Philippe Clermont présente le tableau synthétisant les demandes de bourses examinées par la commission ad hoc mise en place l'an passé, qui sont celles financées sur crédits de la composante pour mobilité à l'étranger (bourses à distinguer de celles financées par la DARILV du rectorat, qui ont pour but d'encourager les étudiants du 1er degré à faire des stages dans les pays germanophones). 13 étudiants ont pu bénéficier du dispositif cette année. Ce bilan est plutôt encourageant, mais la direction de l'ESPE souhaiterait qu'il y en ait encore davantage.

Le tableau présentant les subventions à la mobilité 2016-2017 accordées par la commission ad hoc est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épousé, Philippe Clermont remercie Françoise Laspeyres, Carine Etaix et Marius Grimaud, dont le mandat de membres du conseil se termine, pour leur implication énergique dans cette instance.

La prochaine séance du conseil d'École est fixée au 15 septembre 2017.

La séance est levée à 16h55.

Fait à Strasbourg le 15 septembre 2017

Le Directeur de l'ESPE

Philippe CLERMONT

Le Président du conseil d'École

David CASCARO

Pour le Président du conseil d'École

La Présidente de séance (16h45-16h55)

Dominique MEYER-BOLZINGER

